

VIALA LACOSTE AEP

Association

Siège social : Avenue Gaston Cabrier

13300 SALON DE PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/08/2020

Mesdames, Messieurs les Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association VIALA LACOSTE AEP/OGEC relatifs à l'exercice clos le 31/08/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association VIALA LACOSTE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ces appréciations ont porté sur :

- Le caractère approprié des principes comptables appliqués,
- Le caractère raisonnable des estimations significatives retenues,
- La présentation d'ensemble des comptes,

En particulier pour ce qui concerne les provisions pour indemnités de départ à la retraite, nous avons examiné les procédures en vigueur pour leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes. Nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de VIALA LACOSTE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SALON DE PROVENCE, le 18 février 2021

Le Commissaire aux comptes

ALPILLES AUDIT ASSOCIÉS, représenté par

Marie-Odile PANSIER

Comptes joints en 12 pages

Total des produits d'exploitation	2 975 447 €
Résultat	78 562 €
Total du bilan	7 325 587 €

Signé électroniquement le 18/02/2021 par
Marie-Odile Pansier



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2020 12			Exercice N-1 31/08/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Dépréciation	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
	Autres						
	Avances et acomptes						
	Total Immobilisations incorporelles						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains et aménagements de terrains						
	Constructions sur sol propre						
	Constructions sur sol d'autrui	6 534 100	2 749 280	3 784 820	4 032 618	247 798	6.14
	Installations techniques, matériel et outillage	3 399 118	2 532 996	866 122	701 635	164 487	23.44
	Autres	128 961	111 577	17 384	17 150	234	1.36
	Immobilisations corporelles en cours	858 142		858 142	83 880	774 262	923.06
	Avances et acomptes						
	Total Immobilisations corporelles	10 920 321	5 393 853	5 526 467	4 835 283	691 185	14.29
	Immobilisations grevées de droit (prêt à usage)						
	Immobilisations financières						
ACTIF CIRCULANT	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	45 871		45 871	42 897	2 974	6.93
	Total Immobilisations financières	45 871		45 871	42 897	2 974	6.93
	Total actif immobilisé (I)	10 966 192	5 393 853	5 572 338	4 878 179	694 159	14.23
	Stocks et en cours						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances						
	Usagers (familles, élèves)	461		461	210	251	119.38
	Personnel et organismes sociaux	7 382		7 382	8 047	665	8.26
	Etat et autres collectivités publiques	161 222		161 222	153 158	8 064	5.27
	Autres	36 822		36 822	74 654	37 832	50.68
	Total créances	205 887		205 887	236 069	30 182	12.79
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 455 204		1 455 204	1 319 583	135 621	10.28
	Charges constatées d'avance	92 158		92 158	78 475	13 684	17.44
	Total actif circulant (II)	1 753 249		1 753 249	1 634 126	119 123	7.29
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)		12 719 441	5 393 853	7 325 587	6 512 306	813 282	12.49

BILAN PASSIF

PASSIF			Exercice N 31/08/2020	12	Exercice N-1 31/08/2019	12	Ecart N / N-1			
							Euros	%		
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS PROPRES	Fonds associatifs sans droit de reprise								
		Valeur du patrimoine intégré		12	111		12	111		
		Fonds statutaires								
		Apports sans droit de reprise								
		Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés								
		Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables								
		Total fonds associatifs sans droit de reprise		12	111		12	111		
		Ecarts de réévaluation								
		Réserves								
		Réserves statutaires								
		Réserves pour investissements								
		Réserves de trésorerie								
		Autres réserves		1	156 838		1	156 838		
		Total réserves		1	156 838		1	156 838		
	Report à nouveau		1	340 251		1	324 906	15 345	1.16	
	Résultat de l'exercice			78 562			2 145	76 417	NS	
	Total fonds propres			2 587 762			2 496 000	91 762	3.68	
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs avec droit de reprise								
		Apports avec droit de reprise								
		Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés								
		Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables								
		Total fonds associatifs avec droit de reprise								
		Subventions d'inv. affectées à des biens non renouvelables								
		Subventions d'équipement		436	142		292	520	143 622	49.10
		Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement								
		Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires								
		Autres subventions d'investissement								
		Total subventions d'inv. affectées à des biens non renouvelables		342	819		215	944	126 875	58.75
		Droits des propriétaires (Prêt à usage)								
		Total autres fonds associatifs		342	819		215	944	126 875	58.75
Total fonds associatifs (I)			2 930 580		2 711 944		218 637	8.06		
PROVISIONS		Provisions								
		Provisions pour risques								
	Provisions pour pensions et obligations similaires		99	338		114	163	14 825	12.99	
	Provisions pour gros entretien									
	Autres provisions pour charges									
Total Provisions (II)			99	338		114	163	14 825	12.99	
Fonds dédiés (III)										
DETTES	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		3	358 456		3	088 375	270 081	8.75	
	Emprunts et dettes financières divers									
	Avances et acomptes reçus									
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		207	859		173	516	34 343	19.79	
	Dettes fiscales et sociales		174	858		138	161	36 696	26.56	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		211	153		80	734	130 419	161.54	
	Autres dettes		343	343		205	412	137 931	67.15	
	Produits constatés d'avance									
	Total Dettes (IV)		4	295 669		3	686 199	609 470	16.53	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			7 325 587		6 512 306		813 282	12.49		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation						
Participation des familles	1 478 313		1 506 226		27 913	1.85
Participations de l'Etat et des collectivités publiques	1 289 003		1 235 796		53 207	4.31
Ventes de produits et marchandises, travaux, études						
Produits des activités annexes	96 480		201 676		105 196	52.16
Subventions d'exploitation	5 846		20 933		15 088	72.07
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	26 858		19 611		7 247	36.96
Autres produits de gestion courante	78 946		81 005		2 059	2.54
Total I	2 975 447		3 065 248		89 801	2.93
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	27 093		37 248		10 155	27.26
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	507 600		683 647		176 047	25.75
Variation de stocks						
Autres charges externes	438 957		543 942		104 985	19.30
Impôts, taxes et versements assimilés	128 382		104 657		23 725	22.67
Salaires et traitements	917 534		870 696		46 839	5.38
Charges sociales	408 679		345 801		62 878	18.18
Dotations aux amortissements des immobilisations	471 144		451 795		19 348	4.28
Dotations aux dépréciations des immobilisations						
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant						
Dotations aux provisions						
Autres charges de gestion courante	10 243		8 221		2 022	24.59
Total II	2 909 632		3 046 007		136 375	4.48
Résultat d'exploitation (I-II)	65 815		19 241		46 574	242.05
Remboursement des frais sur opérations faites en commun (III)						
Quote-part des frais sur opérations faites en commun (IV)						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		371		696	325	46.69
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		371		696	325	46.69
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		29 226		26 622	2 604	9.78
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		29 226		26 622	2 604	9.78
Résultat financier (V-VI)		28 855		25 926	2 929	11.30
Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		36 960		6 684	43 645	652.93
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		5 616		1 614	4 002	247.93
Sur opérations en capital		36 747		15 376	21 371	138.99
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Total VII		42 363		16 990	25 373	149.34
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		761		8 161	7 400	90.68
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VIII		761		8 161	7 400	90.68
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		41 602		8 829	32 772	371.19
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		3 018 181		3 082 935	64 754	2.10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		2 939 619		3 080 790	141 171	4.58
Solde intermédiaire		78 562		2 145	76 417	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
EXCEDENTS OU DEFICITS		78 562		2 145	76 417	NS

ANNEXE**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice	page 14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations générales complémentaires	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Tableau de variation des fonds associatifs	17
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Evaluation des valeurs mobilières de placement	18
Disponibilités en Euros	18
Produits à recevoir	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	19
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	19
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	20
Transferts de charges	20

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 325 587.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le produits d'exploitations est de 2 897 033.62 Euros et dégageant un excédent de 78 561.89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Présentation de l'AEP/OGEC Viala Lacoste :

L'association a pour objet la gestion d'un établissement d'Enseignement Catholique.

Il exerce conformément aux projets de l'établissement, aux orientations de l'autorité de Tutelle et aux textes internes à l'Enseignement Catholique. Il contribue à assurer la mise en oeuvre matérielle du projet éducatif. Il est l'employeur de personnels de droité privé.

L'association dispose de plusieurs bâtiments afin d'assurer l'enseignement aux 1 285 élèves accueillis au cours de l'exercice. Un programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de nouveaux bâtiments est en cours depuis plusieurs exercices afin de doter l'établissement de moyens modernes d'enseignement.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'OGEC VIALA LACOSTE est toujours dans son programme de rénovation des bâtiments, et d'agrandissement de l'établissement.

Au cours de l'exercice, aucune construction n'a été activée, cependant, à la clôture de l'exercice, des immobilisations en cours existaient pour les projets et les montants suivants :

- Construction de classes de maternelle : 126 764€
- Surélévation du lycée : 731 378€

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables préconisées par la FNOGEC dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le règlement ANC N°2018-06 a été appliqué par anticipation lors de la clôture de l'exercice précédent au 31/08/2019.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les subventions d'équipement allouées par les collectivités territoriales en vue de l'acquisition d'immobilisations ont été rapportées au compte de résultat selon le taux en vigueur pratiqué pour les immobilisations concernées.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol d'autrui	6 534 100		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 557 683		109 572
Installations générales agencements aménagements divers	1 460 043		271 820
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	122 287		6 675
Immobilisations corporelles en cours	83 880		867 256
TOTAL	9 757 993		1 255 323
Prêts, autres immobilisations financières	42 897		3 728
TOTAL	42 897		3 728
TOTAL GENERAL	9 800 889		1 259 051

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol d'autrui			6 534 100	6 534 100
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		0	1 667 255	1 667 255
Installations générales agencements aménagements divers		1	1 731 863	1 731 863
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			128 961	128 961
Immobilisations corporelles en cours	92 994	0	858 142	858 142
TOTAL	92 994	1	10 920 321	10 920 321
Prêts, autres immobilisations financières		754	45 871	45 871
TOTAL		754	45 871	45 871
TOTAL GENERAL	92 994	754	10 966 192	10 966 192

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol d'autrui	2 501 482	247 798		2 749 280
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 158 982	135 036		1 294 017
Installations générales agencements aménagements divers	1 157 109	81 869		1 238 979
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	105 136	6 441		111 577
TOTAL	4 922 710	471 144		5 393 853
TOTAL GENERAL	4 922 710	471 144		5 393 853

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	247 798				
Instal. techniques matériel outillage indus.	135 036				
Instal. générales agenc. aménag. divers	81 869				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 441				
TOTAL	471 144				
TOTAL GENERAL	471 144				

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	12 111				12 111
Réserves :					
Autres réserves	1 156 838				1 156 838
Report à nouveau	1 324 906	15 345		0	1 340 251
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 145			76 417	78 562
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	215 944	13 200	176 822	36 747	342 819
Provisions réglementées					
TOTAL I	2 711 944	2 145	176 822	39 670	2 930 580

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	114 163		14 825		99 338
TOTAL	114 163		14 825		99 338
TOTAL GENERAL	114 163		14 825		99 338
Dont dotations et reprises d'exploitation			14 825		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	45 871	795	45 076
Autres créances clients	461	461	
Personnel et comptes rattachés	4 882	4 882	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 500	2 500	
Divers état et autres collectivités publiques	161 222	161 222	
Débiteurs divers	36 822	36 822	
Charges constatées d'avance	92 158	92 158	
TOTAL	343 916	298 840	45 076

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 358 456	302 235	1 062 438	1 993 783
Fournisseurs et comptes rattachés	207 859	207 859		
Personnel et comptes rattachés	13 027	13 027		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	123 642	123 642		
Autres impôts taxes et assimilés	38 188	38 188		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	211 153	211 153		
Autres dettes	343 343	343 343		
TOTAL	4 295 669	1 239 448	1 062 438	1 993 783
Emprunts souscrits en cours d'exercice	542 189			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	272 108			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Construction (gros oeuvre)	Linéaire	40 à 70 ans
Construction (composants)	Linéaire	7 à 25 ans
Construction sur sol d'autrui	Linéaire	10 à 25 ans
Installat° angencements divers	Linéaire	5 à 10 ans
Mobiliers matériels activités	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel bureau informatique	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	172 424
Disponibilités	283
Total	172 706

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 293
Dettes fiscales et sociales	86 430
Total	125 722

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	92 158
Total	92 158

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

L'effectif moyen est de 30 salariés en équivalent temps plein.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le montant de la provision pour indemnité de départ à la retraite concernant le personnel OGE s'élève à 99 338€ au 31 août 2020, charges sociales incluses.

L'association a modifié sa méthode de calcul pour indemnité retraite au cours de l'exercice précédent.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	8 574
60 à 64 ans	1 à 5 ans	15 036
55 à 59 ans	6 à 10 ans	51 926
45 à 54 ans	11 à 20 ans	17 392
35 à 44 ans	21 à 30 ans	5 883
moins de 35 ans	plus de 30 ans	527
Engagement total		99 338

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Hypothèses de calculs retenues

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds, inflation comprise : 0,68 %
- augmentation annuelle des salaires de 0,3 %
- départ en retraite à 62 ans,
- taux de rotation du faible estimé comme très faible,
- taux de charges sociales patronnales de 47 %.

La table de mortalité retenue est la table INSEE 2014-2016.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Rappel de subvention	5 612	772000
- Quote part subvention investissement	36 747	777000
Total	42 359	
Charges exceptionnelles		
- Charges sur exercice antérieurs	496	772000
- Pertes denrées alimentaires	265	778000
Total	761	

Transferts de charges

Nature	Montant
Reclassement Immos en cours	4 746
Divers RFA ou autres	7 287
Total	12 033